



COMPAGNIE D'ARC DE SOISSONS

<http://www.arc-soissons.com>

CONCOURS EN SALLE 2x18 M

Samedi 2 octobre 2021 et Dimanche 3 octobre 2021

Tirs sélectifs pour les championnats de France salle

Gymnase Lamartine

Boulevard Raymond Poincaré - 02200 SOISSONS

Qualificatif championnat de France

Tenue blanche ou de compagnie exigée (Les « jean's » et assimilés, autres que blancs, ne sont pas autorisés) Licence FFTA 2022 (avec photographie et certificat médical ou mention sur licence)

Tarif unique : 7 euros

N° départ	Date	Ouverture du greffe	Echauffement	Début des tirs
1	Samedi 2 octobre	13h30	13h45	14h30
2	Samedi 2 octobre	18h00	18h15	19h00
3	Dimanche 3 octobre	8h30	8h45	9h30
4	Dimanche 3 octobre	13h30	13h45	14h30

Arcs à poulies : TRISPOT VERTICAL ou VEGAS sur demande lors de l'inscription

Arc classique : BLASON UNIQUE de 40 cm ou TRISPOT VERTICAL ou VEGAS, à préciser lors de l'inscription.

Echauffement (30 minutes) sur blasons à 18 m (Pas de volées d'essai)

Rythme AB/CD (ou AB en fonction du nombre d'archers d'un départ)

La liste des inscrits sera consultable sur le site de la Compagnie (arc-soissons.com)

Buvette et petite restauration sur place. Eclairage LED



Mesures liées au contexte COVID

Afin de garantir votre sécurité et conformément aux directives ministérielles, **le Pass sanitaire sera exigé pour l'accès au complexe sportif pour les archers et les accompagnants âgés de 12 ans et plus.**

Port du masque est conseillé pour les personnes présentes dans le gymnase. Concernant spécifiquement les tireurs, le masque n'est pas requis sur le pas de tir, mais reste toutefois conseillé lors du retrait des flèches.

Respect de la distanciation physique et des gestes barrières.

Ces consignes pourront évoluer en fonction des directives ministérielles

